

L'honorable M. EMMERSON : Les prix varient selon la nature des déblais.

M. SPROULE : Ils sont de tant par verge cube. Si on commence par le travail le plus facile, par enlever la terre friable, ce travail peut ne valoir que 25 centins par verge. Dans le roc, il en coûterait beaucoup plus, et pour savoir si le contrat est juste ou non, il nous faudrait des renseignements sur la nature du terrain sur lequel ce chemin a été construit ; nous saurions alors si les prix étaient uniformes sur toute la ligne. Nous n'en savons rien. Sur un bout de chemin très difficile les prix peuvent être très bas ; mais si on paie les mêmes prix sur une autre partie de la ligne qui n'offre pas de difficultés où le terrain est mou, où les déblais n'ont pas à être transportés aussi loin, l'échelle de prix se trouverait beaucoup plus élevée. Il nous faudrait connaître tous ces détails pour savoir si c'est un contrat légitime ou non.

L'honorable M. EMMERSON : Dans l'échelle des prix, il y a un prix pour le roc, un prix pour la terre, pour chaque nature de déblais.

M. SPROULE : Le ministre peut-il nous donner ces prix ?

L'honorable M. EMMERSON : Tout cela se trouve dans un rapport que j'ai déposé sur le bureau de la Chambre, il y a quelque temps. Je n'ai pas le contrat ici.

M. HACKETT : A propos du pont, j'aimerais à savoir si l'entreprise a été concédée pour la fondation seulement, ou pour le pont en entier.

L'honorable M. EMMERSON : Un contrat a été signé avec M. Heney pour la fondation, et un autre pour transporter le pont de la rivière Miramichi à l'île du Prince-Edouard et le reconstruire sur ces fondations sur la rivière Hillsboro.

M. HACKETT : A qui a été confié le déplacement du pont ?

L'honorable M. EMMERSON : A M. Hugh Macdonald.

M. HACKETT : Ce pont sera-t-il assez large pour qu'on y installe un chemin pour les voitures, ou faudra-t-il l'élargir ?

L'honorable M. EMMERSON : Il y a un trottoir en outre du pont tel qu'il existe maintenant ; le chemin pour les voitures côtoiera la voie ferrée, car le pont n'est pas assez large pour y installer un chemin séparé.

M. HACKETT : Y aura-t-il un chemin pour les voitures, de chaque côté ?

L'honorable M. EMMERSON : Non, d'un côté seulement. Il y aura un chemin pour les piétons, un trottoir de chaque côté. Il sera entretenu par le gouvernement provincial.

M. HACKETT : Ce pont pris sur la branche sud-ouest de la rivière Miramichi sera-t-il assez long pour traverser la rivière Hillsboro ?

L'honorable M. EMMERSON : Il y a deux ponts sur la rivière Miramichi, celui du nord-ouest et celui du sud-ouest. Ils sont trop légers pour les très lourdes locomotives et nous les remplaçons. Nous employons tout le pont sud-ouest et une partie du pont du nord-ouest pour la rivière Hillsboro. Les matériaux sont aussi bons que s'ils venaient d'être achetés, et si on en commandait un neuf maintenant, il ne serait pas meilleur.

M. HACKETT : Quel est l'âge du pont de la Miramichi ?

L'honorable M. EMMERSON : Je crois que la ligne a été construite en 1876.

Nouvelle gare à Alberton, \$2,000.

L'honorable M. EMMERSON : L'an dernier \$3,000 ont été votés, et nous avons calculé que \$1,000 seraient dépensés dans le cours de l'exercice. Nous demandons de voter de nouveau \$2,000 et nous aurons besoin d'un autre crédit supplémentaire de \$2,500. Nous demandons trois sortes de soumissions, pour une gare en pierre, une gare en brique et une gare en bois. Rien n'est encore décidé, mais je crois que la gare sera en pierre. Elle coûtera environ \$4,500.

M. LENNOX : S'agit-il d'un ancien crédit à faire revivre ?

L'honorable M. EMMERSON : L'an dernier le parlement a voté \$3,000 et nous demandons maintenant \$2,000. Ces estimations ont été préparées au mois de février et nous avons alors supposé que \$1,000 seraient employés avant la fin de l'exercice, mais cela n'a pas eu lieu par suite du retard apporté dans le choix des matériaux à employer. Ce crédit devrait donc être de \$4,500 au lieu de \$2,000. Nous devons, par conséquent demander environ \$2,500 dans le budget supplémentaire.

M. LENNOX : Il n'apparaît pas dans les estimations qu'aucune somme ait été dépensée. Le crédit de \$3,000 de l'an dernier et celui de \$2,000 qu'on demande actuellement font une somme de \$5,000. C'est peut-être une erreur typographique.

L'honorable M. EMMERSON : Nous n'avons rien dépensé l'an dernier.

M. SPROULE : Pourquoi ne dites-vous pas que c'est un crédit à renouveler ?

L'honorable M. EMMERSON : C'est indiqué ici. On rencontrera deux ou trois erreurs typographiques de cette nature. Elles n'ont pas été commises dans les bureaux du ministère des Chemins de fer et Canaux. Nous avons préparé nos crédits budgétaires au mois de février dernier et nous calculions que durant l'exercice expiré le 30 juin dernier, \$1,000 seraient dépensés, et nous